

Radical. La COP23 s'est ouverte hier à Bonn. Présidée par les Fidji, elle est qualifiée de « technique ». Mais cela ne doit pas minimiser son importance. Au contraire, cette conférence va déterminer la mise en œuvre effective de l'accord de Paris. Car il est de plus en plus urgent d'agir et le « cargo Terre » peine à accélérer. Les indicateurs ne sont pas bons et c'est maintenant un « sprint de fond » qui s'impose à la communauté. A dire vrai, si les entreprises engagent des initiatives, celles-ci ne sont pas suffisamment radicales pour modifier des modèles économiques, techniques et financiers solidement ancrés et elles s'inscrivent rarement dans des visions à moyen terme. Pour autant, il ne s'agit pas d'oublier les autres défis : réduction des inégalités liées au travail, répartition plus équitable de la valeur créée, préservation des ressources, restauration de la biodiversité, lutte contre les situations d'esclavage moderne, etc. Ni d'omettre de démontrer de manière claire et incontestable que les actions déployées produisent des effets tangibles pour les parties censées en bénéficier.

INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

Esclavage moderne, Qatar

Réforme de la législation du travail au Qatar : les ONG attendent de voir...

La presse officielle qatarie a annoncé, le 25 octobre, que le pays, très critiqué pour son système d'« accueil » des migrants reposant sur la *kafala*, allait engager une réforme de sa législation du travail et présenter un rapport en ce sens à l'Organisation internationale du travail (OIT). Celle-ci doit en effet décider dans quelques semaines si elle déclenche ou non une mission d'inspection au Qatar (une démarche rarissime de la part de l'organisme international). **Les mesures n'ont pas été entièrement dévoilées, mais devraient aboutir, entre autres, à la création d'un salaire minimal**, à la possibilité, pour des inspecteurs formés, de contrôler les conditions de travail, au traitement de la question des restrictions imposées aux migrants quant au changement d'employeur, à la suppression de l'interdiction de quitter le pays sans l'accord de l'employeur. Méfiantes, les associations de défense des droits humains attendent que les promesses s'inscrivent réellement dans la loi et dans son application effective. Pour l'heure, les conditions de travail des travailleurs migrants dans les pays du Golfe restent déplorables et les salaires versés ne leur permettent même pas de répondre aux besoins de leur famille restée au pays. **Le 31 octobre dernier, le corps de Chittam Malaya (quarante-cinq ans), qui travaillait à Dubaï depuis treize ans, a été remis à ses proches, qui vivent à Kalleda**, un village de 5 000 habitants dans l'Etat du Telangana (Inde). C'est le deuxième ouvrier du village mort à Dubaï depuis septembre. Et depuis 2014, près de 450 travailleurs migrants indiens sont revenus chez eux dans un sac mortuaire, victimes des mauvaises conditions de travail et de la chaleur caniculaire.

Rémunérations, Mexique

Le patronat mexicain en faveur d'un relèvement substantiel du salaire minimal

La Conasami (la commission nationale mexicaine chargée d'établir les bases et les éléments pour calculer le salaire minimal) doit fixer dans les prochains jours le nouveau salaire minimal au Mexique. Il est actuellement de 80,04 pesos par jour (3,6 euros). Préalablement à cette décision, **la confédération patronale mexicaine (Coparmex) s'était prononcée en faveur d'une augmentation de 19 % pour atteindre 95,24 pesos**, légèrement au-dessous de la revendication du syndicat Congreso del Trabajo (100 pesos). A la suite d'une réunion organisée le 25 octobre, la Conasami a déclaré qu'elle était favorable à une augmentation du salaire minimal à plus de 95 pesos si celle-ci n'avait pas d'impact sur l'inflation. Pour le patronat mexicain, il s'agit de stimuler le pouvoir d'achat des classes moyennes du pays, mais aussi de répondre aux attaques des Etats-Unis et du Canada qui accusent le Mexique d'attirer les industries en maintenant les salaires à un bas niveau.

Pollution, santé, Europe, agriculture, chimie

L'affaire du glyphosate montre la nécessité d'une anticipation plus incisive

La licence européenne du *glyphosate* – la molécule herbicide la plus utilisée dans le monde – expire le 15 décembre. Une nouvelle fois, le 25 octobre dernier, la Commission européenne, qui proposait un renouvellement pour une durée de cinq à sept ans, a renvoyé son vote à une date indéterminée. La veille, les eurodéputés avaient déposé une résolution non contraignante demandant que le produit soit éliminé d'ici à cinq ans. **Ce feuilleton met en évidence les désaccords profonds** existant entre les Etats membres, les ministères, les agriculteurs, les industriels, les écologistes et les experts, mais il révèle aussi l'évolution de la société depuis que ce produit est en circulation (plus de quarante ans) et les aspirations d'une partie de la

population à un autre mode de vie. **Il montre également que l'anticipation, un élément central d'un développement qui se voudrait durable, reste encore largement perfectible.** La polémique qui entoure cette molécule a pris une ampleur sans précédent depuis la classification du produit comme probablement cancérigène pour l'être humain par le Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS (CIRC), en mars 2015, et la révélation – au début du mois d'octobre de cette année – que des articles rédigés par des scientifiques affirmant que le glyphosate n'était pas cancérigène auraient été écrits par des employés de Monsanto, un groupe dont le produit phare, le Roundup, contient du glyphosate. Mais la controverse sur la nocivité de cette substance pour l'environnement et la santé humaine – et plus largement celle des produits de protection des plantes – n'est pas nouvelle. En février 2004, l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP) avait publié des annonces dans la presse quotidienne en réponse à des attaques dont elle faisait l'objet en concluant : « *Les trois objectifs que nous poursuivons forment notre seul devoir : le respect de l'environnement, la protection des utilisateurs, la santé des consommateurs.* »

OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

Santé, climat, monde

Il faut maintenant accélérer pour atténuer les effets des changements climatiques sur la santé

En 2016, la revue britannique *The Lancet* définissait quarante indicateurs pour suivre les progrès réalisés dans le domaine de la santé humaine et des changements climatiques entre 2017 et 2030 (Lancet Countdown). Le 30 octobre, la revue a publié sa première [évaluation](#), fruit d'une collaboration entre vingt-quatre établissements universitaires et organisations intergouvernementales couvrant de nombreuses disciplines. **Le rapport souligne notamment que les impacts des changements climatiques sur la santé concernent toutes les communautés, mais en premier lieu les populations les plus vulnérables.** Entre 2000 et 2016, le nombre d'adultes vulnérables exposés à une canicule a ainsi augmenté de 125 millions. Ces populations enregistrent une réduction de leur productivité de 5,3 %. L'exposition globale aux particules fines en suspension ramenée à la population a augmenté de 11,2 % depuis 1990. La propagation de certaines pathologies (dengue, mélanome...) s'accélère. En outre, les évolutions climatiques renforcent la corrélation entre plusieurs risques sanitaires... Si des mesures ont été engagées depuis l'adoption de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992, elles ont été tardives et les résultats restent modestes. Enfin, même si le rapport constate, depuis cinq ans, une accélération des efforts vers une économie bas-carbone, il souligne la nécessité de poursuivre et d'accélérer ces efforts.

Management

Pour le Boston Consulting Group, la RSE est bonne pour les affaires

La société de conseil Boston Consulting Group (BCG) a publié le 25 octobre une [étude](#) intitulée *Total Societal Impact* (TSI), dans laquelle elle identifie **huit facteurs majeurs permettant d'optimiser l'intégration de critères sociétaux dans la politique des entreprises** : choisir un nombre restreint de thèmes ; indiquer comment ils s'intègrent au cœur de la stratégie générale de l'entreprise ; pour chaque thème, limiter le nombre d'initiatives hautement prioritaires ; construire des partenariats avec d'autres organisations pour avoir des résultats à large échelle ; se fixer des objectifs clairs et en mesurer les résultats, y compris en termes de performance financière ; engager le dialogue avec les parties prenantes pour identifier les problématiques sociétales importantes pour elles ; inclure dans toute communication les impacts externes des initiatives prises et leurs effets sur la performance financière ; adopter une structure de management et de gouvernance adéquate et concevoir des mesures incitatives. Pour le BCG, si une telle approche est bien mise en œuvre, elle renforce le TSR (taux de rentabilité des actions) sur le long terme. **Cela étant, l'étude n'aborde pas les risques liés dans le cas où cette approche serait mal appliquée et/ou mal comprise.** La démarche visant à concilier TSI et TSR, certaines parties prenantes pourraient en effet s'interroger sur les raisons de l'omission, consciente ou inconsciente, de certaines problématiques.

PARTIES PRENANTES ENGAGEES

Climat, hôtellerie

Les hôtels doivent réduire leurs rejets de GES de 90 % pour répondre aux attentes de l'accord de Paris

L'International Tourism Partnership (ITP) est une organisation basée à Londres, dont les membres représentent 25 000 hôtels dans le monde et qui vise à aider ces derniers à progresser dans leur responsabilité sociétale. A ce titre, **l'ITP a commandé au cabinet-conseil Greenview une étude** afin d'examiner les objectifs que le secteur hôtelier devrait s'assigner face à la cible fixée par la communauté internationale d'un maintien de l'augmentation de la température mondiale au-dessous de 2 °C. Le rapport a été publié le 3 novembre et plaide pour une diminution de 66 % des rejets de GES par chambre d'ici à 2030 et de 90 % d'ici à 2050. Greenview s'est appuyé sur l'approche méthodologique d'une « décarbonation » sectorielle mise au point par l'initiative Science-Based Targets (SBT) pour construire une méthode propre au secteur

hôtelier. Selon les auteurs de l'étude, les technologies pour obtenir ces résultats existent (investir dans des bâtiments plus efficaces sur un plan énergétique, encourager davantage les clients à adopter un comportement « vert », augmenter le recours aux énergies renouvelables, aujourd'hui anecdotique). **Le rapport formule plusieurs préconisations.** Il invite notamment à faire évoluer la théorie couramment admise qui estime que les projets durables ne valent la peine d'être soutenus que s'ils génèrent un retour sur investissement, et de la remplacer par l'idée que la durabilité est une composante centrale de l'entreprise. L'étude rappelle aussi que les hôtels en franchise, qui représentent une part prépondérante des activités des groupes hôteliers, doivent être intégrés à la démarche et que les hôtels peuvent également exercer une influence sur les émissions de GES de leurs fournisseurs par le biais de leurs achats.

Foncier, justice, agriculture, travaux publics, Togo, Zambie

Déplacements de population en Zambie et au Togo. Du fatalisme à l'action en justice...

A l'instar de nombreux pays africains, le potentiel agricole de la Zambie est immense. Et comme dans de nombreux pays africains, ce potentiel est largement convoité, car il pourrait permettre de garantir l'approvisionnement en denrées des années à venir, qui s'annoncent difficiles. Un [rapport](#) de l'organisation Human Rights Watch (de la fin du mois d'octobre) dresse un état des lieux de la situation du district de Serenje. Basé sur 130 entretiens avec des habitants, **le document montre comment des centaines de familles ont été écartées des terres qu'elles cultivaient depuis des décennies** sans dédommagement, sans accès à un toit, aux écoles, à la nourriture et à l'eau, afin de laisser la place à des exploitations commerciales. L'ONG dénonce le laxisme du gouvernement qui n'a pas fait respecter la loi censée protéger ces populations. **A l'ouest du continent, au Togo,** les habitants de 21 villages ont également été expropriés il y a une trentaine d'années, mais cette fois, en faveur d'un barrage (Nangbeto). La Communauté électrique du Bénin (CEB), la structure étatique bénino-togolaise qui gère ce barrage, avait pris de nombreux engagements pour dédommager la population, mais elle ne les aurait pas respectés. C'est pourquoi, après de longues et vaines procédures, les victimes ont décidé de saisir la Cour de justice de la CEDEAO.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Climat, finance, hydrocarbure

La lutte contre le réchauffement climatique pourrait affecter 50 % de l'EBITDA des raffineries

Le groupe de réflexion Carbon Tracker a publié le 2 novembre une [étude](#) dans laquelle il évalue les impacts que pourrait avoir l'alignement de la capacité de raffinage mondiale sur un scénario visant à maintenir l'augmentation de la température de la planète au-dessous de 2 °C. Appuyé par le cabinet Wood Mackenzie pour élaborer ses hypothèses, **le think tank a analysé les perspectives financières de 492 raffineries représentant 94 % de la capacité mondiale.** Carbon Tracker rappelle que l'Agence internationale de l'énergie, dans le cadre de son « scénario 450 », envisage un pic de la demande de pétrole en 2020 et une baisse de 23 % d'ici à quinze ans. Sur cette base, l'organisation estime qu'un ajustement à la baisse de 25 % de la capacité de raffinage et qu'une contraction moyenne des marges de 3,5 dollars par baril seront nécessaires. **La combinaison de ces facteurs pourrait conduire à une diminution de 50 % de l'EBITDA du secteur.** En outre, la géographie de la demande étant amenée à se déplacer des pays matures vers les nouvelles économies, ce sont les pays de l'OCDE qui souffriront le plus de cette réorganisation. Le groupe français Total se situe parmi les entreprises dont le résultat opérationnel courant avant amortissements de l'activité raffinage est le plus menacé, avec une baisse potentielle de 70 à 80 % entre 2015 et 2035.

Climat, hydrocarbures, charbon, monde

Les réserves des grandes sociétés d'extraction renferment six fois leur budget carbone

La société américaine Fossil Free Index (FFI) a publié, le 26 octobre, son [étude](#) annuelle *The Carbon Underground Report 2017*. Cette année, **le FFI dresse un panorama destiné aux investisseurs qui se focalisent sur une transition des énergies fossiles vers les énergies propres.** Selon l'étude, la transition vers une économie bas-carbone n'a pas faibli en 2016, le soutien des investisseurs aux projets de résolution d'actionnaires soulignant les risques climatiques a progressé, le management des entreprises ciblées est plus réactif. Cela étant, le FFI a calculé que les rejets de CO₂ des 200 plus grandes compagnies mondiales (selon l'importance de leurs réserves d'hydrocarbures et de charbon, CU200) ne doivent pas dépasser 80,8 Gt entre 2017 et 2050 pour maintenir l'augmentation de la température de la planète au-dessous de 2 °C (contre 103 Gt l'an dernier), alors que les émissions potentielles de leurs réserves s'élèvent à 491,9 Gt.

ENTREPRISES (initiatives & controverses)

Flux financiers, justice, France, Guinée équatoriale, banques

Détournements de fonds : les banques échappent aux sanctions. Pour combien de temps ?

Il a quelques jours, le GAFI (Groupe d'action financière) a inscrit la **Guinée équatoriale sur sa liste des Etats non coopératifs en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.** Pour

l'instant, il s'agit d'une inscription sur une « liste dormante », mais elle constitue un sérieux avertissement pour cette dictature, dirigée depuis trente-huit ans par Teodoro Obiang Nguema, en attendant l'« *évaluation mutuelle du second cycle* ». Parallèlement, le 27 octobre, le tribunal de grande instance de Paris a condamné Teodorin Obiang, fils de Teodoro Obiang et vice-président de la Guinée équatoriale, à trois ans de prison et 30 millions d'euros d'amende avec sursis pour avoir blanchi entre 1997 et 2011 la somme de 150 millions d'euros environ. Pour mémoire, **Teodoro Obiang avait été mis en examen en mars 2014 (IE n° 250)**, mais ses conseils avaient formulé plusieurs recours, qui n'ont pas été retenus par le tribunal. **Le tribunal a également souligné la « complaisance » des banques**, et notamment de la Société générale de banques en Guinée équatoriale (une filiale de la Société générale), citée comme témoin assisté, et de la Banque de France, pour avoir permis le transit de sommes d'argent sans avoir établi de déclaration de soupçon. **Il s'agit de la première décision de ce genre en France et, pour l'instant, les banques échappent aux poursuites.** Mais la multiplication des saisines relatives à des affaires portant sur des flux financiers douteux, qu'il s'agisse de l'origine ou de la destination des fonds ([IE n° 262](#)), pourrait modifier la donne. Pour l'heure, la difficulté réside dans le fait de garantir que les biens détournés seront réellement restitués aux populations victimes de ces détournements, une inquiétude déjà exprimée par les ONG suisses lors de la restitution de fonds détournés par le clan de l'ancien dictateur nigérian Sani Abacha ([IE n° 212](#)) et que la législation actuelle ne permet pas de dissiper...

Influence, France

Les représentants d'intérêts traînent les pieds pour s'inscrire sur le répertoire numérique

La loi Sapin 2 de décembre 2016 avait prévu que les représentants d'intérêts s'inscrivent sur le répertoire numérique tenu par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) pour pouvoir rencontrer les ministres et leur cabinet, les parlementaires et leurs collaborateurs, ainsi que certains hauts fonctionnaires et élus locaux. La date limite des inscriptions, initialement fixée au 1^{er} septembre, a été repoussée au 31 décembre. **Le 31 octobre, la HATVP a indiqué que 179 représentants d'intérêts seulement étaient inscrits et que 516 avaient entamé une démarche en ce sens**, sachant qu'une demande d'inscription avant le 1^{er} décembre est nécessaire pour qu'une inscription soit assurée avant la fin de l'année. Ceux qui n'auront pas procédé à ces formalités encourent des sanctions (un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende). A titre de comparaison, le registre irlandais, en vigueur depuis 2015, compte 1 600 inscrits.

Esclavage moderne, maltraitance animale, Allemagne, agroalimentaire

Haribo accusé de participer à la maltraitance animale et à l'esclavage moderne

Un [reportage](#) diffusé à la mi-octobre par la télévision publique allemande ARD, dans le cadre de son émission « Markencheck », écorne sérieusement l'image de la société Haribo, leader européen de la confiserie. Dans ce documentaire, on voit les **terribles conditions dans lesquelles sont élevés les cochons d'un des fournisseurs de la gélatine** utilisée dans les bonbons de la firme familiale allemande. L'enquête dévoile aussi **la situation épouvantable des ouvriers brésiliens d'un autre fournisseur, qui récolte et transforme les feuilles de palmier** dont on tire la cire de carnauba, qui sert d'agent d'enrobage pour les confiseries. Privés d'eau potable et de sanitaires, les ouvriers sont contraints de dormir à même le sol ou dans des camions, et ce pour un salaire de 40 reals environ par jour (10 euros). L'entreprise, qui avait indiqué aux journalistes qu'elle ignorait tout de ces faits, a annoncé, le 27 octobre, qu'elle allait enquêter dans les plantations de sa chaîne d'approvisionnement, une démarche qu'il aurait été pertinent d'engager a priori (dans l'esprit de la loi française sur le devoir de vigilance, par exemple) plutôt qu'a posteriori. Pour mémoire, la cire de carnauba est également utilisée dans d'autres industries, comme les cosmétiques et l'automobile.

EN BREF

Climat. Dans son [bulletin](#) du 30 octobre 2017 sur les gaz à effet de serre, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) indique que le niveau de concentration de CO₂ dans l'atmosphère a atteint 403,3 ppm en 2016 (400,0 en 2015).

Militantisme. Il est des femmes et des hommes qui marquent leur génération et les suivantes. Avec ce [petit clip](#), on comprend pourquoi Shell est dans le collimateur de nombreuses ONG. Et pour longtemps.

Déchets. Le ministère de la Transition écologique a annoncé l'élaboration d'une feuille de route « économie circulaire » (prévue pour mars 2018) et lancé le 30 octobre une [plate-forme](#) de consultation publique.

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris
